

OBJET : Année 2020 - Bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Ville de CHÂTEAUBRIANT**EXPOSE**

En application de l'article 11 de la loi n° 95-127 du 8 février 1995, concernant les opérations immobilières réalisées par les Collectivités Territoriales et certains de leurs Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, le bilan des acquisitions et des cessions réalisées au cours de l'année 2020 doit faire l'objet d'une information lors du vote du Compte Administratif de la même année.

En 2020, deux cessions ont été réalisées par la Ville de CHÂTEAUBRIANT, détaillées dans le tableau ci-joint, et représentent 2 336 m².

La Ville et HABITAT 44 ont procédé à un échange de parcelles localisées au quartier de la Ville aux Roses pour régulariser les limites entre le domaine public et les espaces privés. La Ville a donc procédé à l'échange des parcelles cadastrées section AZ n°392, 391 et 252 d'une contenance de 2 304 m² à HABITAT 44.

La Ville et M. et Mme Hubert BOUCHET ont procédé à un échange de parcelles localisés impasse des Lilas afin de régulariser une erreur d'implantation au cadastre. La Ville a donc cédé à l'euro-symbolique la parcelle cadastrée AI n°353 d'une contenance de 32 m² à M. et Mme Hubert BOUCHET.

En 2020, les acquisitions réalisées par la Ville de CHÂTEAUBRIANT dont le détail figure dans le tableau ci-joint, représentent une superficie d'environ 123 102 m² de patrimoine bâti et non bâti pour un coût total de 935 610,00 €.

La Ville a acquis auprès de l'indivision HERVE les parcelles cadastrées section AR n°92, 94 et 158 d'une contenance de 120 020 m² situées aux Briotais au prix de 240 040,00 € (en 2020 : paiement de deux versements triennaux : 160 026,66 €°) dans une zone d'équipements futurs destinée à des espaces de loisirs et proche de lotissements.

La Ville a procédé à un échange de parcelles localisées impasse des Lilas afin de régulariser une erreur d'implantation au cadastre. La Ville a donc acquis à l'euro-symbolique la parcelle cadastrée section AI n°352 d'une contenance de 16 m² à M. et Mme Hubert BOUCHET.

La Ville a acquis auprès de la SAS ACP IMMO la parcelle cadastrée section AR n°131 d'une contenance de 5 303 m² correspondant à la voirie et les espaces communs de la rue et de l'allée des Bougainvilliers.

La Ville et HABITAT 44 ont procédé à un échange de parcelles localisées au quartier de la Ville aux Roses pour régulariser les limites entre le domaine public et les espaces privés. La Ville a donc procédé à l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles cadastrées section AZ n°46, 362, 379, 381, 383, 384, 386, 389, 390 d'une contenance de 1 463 m² à HABITAT 44.

La Ville a acquis auprès de AIGUILLON CONSTRUCTION la parcelle cadastrée section CE n°131 d'une contenance de 883 m² correspondant à une parcelle non bâtie située rue Alexander Fleming.

La Ville a acquis auprès de la SCI DE LA RENAISSANCE représenté par M. Joël HAMON l'immeuble sis 1 rue du Château sur la parcelle cadastrée section BH n°196 d'une contenance de 195 m² dans le cadre du projet de mise en valeur patrimoniale du château.

La Ville a acquis auprès de M. Mme Steeve PERRAUD l'immeuble sis 5 rue du Château sur la parcelle cadastrée section BH n°195 d'une contenance de 180 m² dans le cadre du projet de mise en valeur patrimoniale du château.

La Ville a acquis auprès de M. Mme Philippe CHARIAU l'immeuble sis 7 rue du Château sur la parcelle cadastrée section BH n°194 d'une contenance de 345 m² dans le cadre du projet de mise en valeur patrimoniale du château.

CESSIONS IMMOBILIÈRES RÉALISÉES PAR LA COMMUNE EN 2020						
Acquéreur	Désignation	Adresse	Cadastre	Superficie en m²	Prix	Conditions de la cession
HABITAT 44	terrain	Quartier Ville aux Roses	AZ 252 AZ 391 AZ 392	2 304	0,00 €	Paiement comptant
BOUCHET	terrain	rue des Lilas	AI 353	32	1,00 €	Paiement comptant

ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES RÉALISÉES PAR LA COMMUNE EN 2020						
Propriétaire	Désignation	Adresse	Cadastre	Superficie en m²	Prix	Conditions de l'acquisition
Indivision HERVE	terrain	Les Briotais	AR 92 AR 94 AR 158	120 020	1 ^{er} versement : 80 013,33 € 2 ^{ème} versement : 80 013,33 €	Paiement comptant (triennale)
BOUCHET	terrain	rue des Lilas	AI 352	16	1,00 €	Paiement comptant
SAS ACP IMMO	voirie	rue et allée des Bougainvilliers	AR n°131	5303	1,00 €	Paiement comptant
HABITAT 44	terrain	Quartier Ville aux Roses	AZ 46 AZ 362 AZ 379 AZ 381 AZ 383 AZ 384 AZ 386 AZ 389 AZ 390	1463	0,00 €	Paiement comptant
AIGUILLON CONSTRUCTION	terrain	rue Alexander Fleming	CE 131	883	10 596,00 €	Paiement comptant

M. Mme CHARIAU Philippe	immeuble	7 rue du Château	BH 194	345	325 000,00 €	Paiement comptant
SCI LA RENAISSANCE	immeuble	1 rue du Château	BH 196	195	280 000,00 €	Paiement comptant
M. Mme PERRAUD Steeve	immeuble	5 rue du Château	BH 195	180	240 000,00 €	Paiement comptant

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil Municipal adopte le bilan des acquisitions et cessions de l'année 2020 présenté ci-dessus.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant

Au Marché Couvert, le 31 mars 2021

Le Maire

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20210406-694-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-04-2021

Publication le : 06-04-2021

Le Maire,
Alain HUNAUT

